FNAB
Fédération Nationale d'Agriculture Biologique

Communiqué de presse

Pour les 40 ans du label Bio, Annie Genevard détricote les budgets de soutien à la filière

Paris, le 20/05/2025. Alors que le montant du soutien à l'agriculture biologique a été voté par le Parlement dans la loi de finance 2025, la Ministre de l'Agriculture, Annie Genevard, a annoncé aux familles professionnelles de l'Agence Bio son intention de supprimer les budgets de communication 2025 ainsi qu'une partie des budgets d'investissements.

40 ans du label BIO : une ministre qui a le sens du timing

Jeudi 22 le label bio fêtera ses 40 ans en grandes pompes dans les locaux du Journal le Monde avec le lancement officiel de la campagne de communication "*C'est Bio la France"*. Cette campagne, dotée par Marc Fesneau et le secrétariat général à la planification écologique de 5 millions d'euros par an sur 3 ans, n'aura pas fait long feu. La Ministre vient en effet d'annoncer la suppression de ce budget pour 2025. Cette décision intervient après que le ministère a lui-même demandé une refonte totale du concept de communication de la campagne, refonte qui a coûté une bonne partie du budget 2024.

" *La consommation bio n'est pas repartie dans les grandes surfaces qui font la moitié des volumes, les surfaces bio continuent de baisser et les prix payés aux producteurs commencent à peine remonter, ça n'est vraiment pas le moment de revenir en arrière*" explique Loïc Madeline, co-président de la FNAB.

Le gouvernement passe en force malgré le soutien du Parlement à la bio.

L'agriculture biologique est pourtant un sujet qui fait consensus au Parlement. La commission mixte paritaire sur la loi d'orientation agricole a mis la bio au cœur de la transition écologique à venir[1]. Le Parlement a aussi sauvé l'Agence Bio lors du débat sur la loi de finances 2025.

" *On va finir par croire qu'Annie Genevard veut à tout prix la peau de l'agriculture biologique. En bloquant la relance de la consommation, ce sont avant tout les agriculteurs et agricultrices biologiques qu'elle pénalise* " continue Loïc Madeline.

Cette décision intervient alors que la ministre refuse de réallouer les reliquats massifs de l'aide conversion biologique sur du soutien au maintien des filières et qu'elle ne dit rien sur le crédit d'impôt bio qui doit être renouvelé cette année.

[1] 21% de surfaces bio en 2030, des politiques publiques incitatives sur l'installation bio et la montée en compétences via l'enseignement agricole

« *Le ministère vient de trouver 30 millions d'euros pour sauver la filière noisette qui représente 350 fermes en France, mais ses poches sont vides quand il s'agit des 60 000 fermes bio qui produisent une alimentation saine et protègent les ressources* » conclut Loic Madeline.

La FNAB propose à l'ensemble des députés de travailler sur une résolution transpartisane de soutien à l'agriculture biologique.

Contact presse : Loïc Madeline co- président 06 22 30 45 54